

## ***Approche comparative du pastoralisme somalien***

*Danièle Kintz*

*Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative  
Université de Paris X - Nanterre*

Les sociétés pastorales en général et celles des zones arides et semi-arides de l'Afrique en particulier présentent des caractéristiques sociales, économiques et spatiales qui leur donnent une spécificité les différenciant des sociétés qui sont leurs voisines et dont la production économique majeure est différente. Il s'agit, en effet, d'activité majeure et non pas, le plus souvent, exclusive: nombre de sociétés d'éleveurs pratiquent aussi l'agriculture soit à l'intérieur de chacune des unités de production soit au sein de catégories sociales distinctes à l'intérieur d'un même ensemble. Le commerce caravanier ou non est aussi exercé par certains membres des sociétés pastorales, ainsi que le travail urbain ou expatrié. Ces sociétés ont donc un caractère beaucoup moins monolithique que les études qui ne se sont attachées qu'à leur trait dominant ne le laissent à penser. Elles ne sont pas non plus coupées des systèmes économiques nationaux et internationaux: elles vendent toutes leur bétail, contrairement aux clichés répandus sur les éleveurs admirateurs passifs de leur bétail.

Pourquoi tant d'idées reçues en contradiction avec l'observation fine des faits? Ces clichés ont sans doute pris naissance dans le fait que les pasteurs des zones arides utilisent des zones écologiquement difficiles, inutilisables par l'agriculture, éloignées des villes et donc des centres du développement considéré comme moderne et indispensable. Et s'il existe des travaux de grande qualité sur les sociétés pastorales, certains autres ne reposent que sur des observations rapides portant sur les facteurs les plus apparents et les plus séduisants pour ceux qui ont le goût de l'exotisme et des attitudes romantiques face à l'image du nomade. Que des études dites scientifiques ne parviennent pas à se détacher des préjugés

77

relevant de toutes les idées fausses que les sociétés entretiennent les unes sur les autres nous paraît grave. Et nous voudrions mettre l'accent, en premier lieu, sur le fait qu'en Somalie comme dans les autres régions pastorales d'Afrique l'élevage est bien une production avant tout économique et qu'il est intégré au marché aussi bien national qu'international.

L'exportation lointaine du bétail sur pied est pluri-séculaire en Afrique mais elle s'est considérablement accrue avec le développement des villes au XX<sup>e</sup> siècle. Des villes anciennes comme Kano au nord du Nigéria (Kano a un millénaire) ont, d'après la mémoire collective, eu de longue date des marchés à bétail et des bouchers citadins. Et les bouchers *hausa* de cette région ont une réputation professionnelle connue dans toute l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale, zones dans lesquelles ils se sont largement dispersés en suivant l'urbanisation (y compris celle des villes secondaires) et la généralisation des marchés. Outre l'urbanisation et l'accroissement démographique, la raréfaction du gibier soit par destruction de son habitat soit par prédation excessive a accru la demande face à la production de gros bétail comme de petits ruminants. Suivant les régions d'Afrique, la pluviométrie et le type de pâturages disponibles l'une ou l'autre espèce domine: camelins, bovins, ovins ou caprins, mais fréquemment, plusieurs de ces espèces sont élevées concomitamment.

Les pays riches ont, le plus souvent, un élevage florissant qui suffit à leur consommation de viande et de produits laitiers. Aussi le marché des éleveurs africains est-il généralement inter-africain, mais la Somalie fait exception: elle exporte son bétail en Arabie saoudite(1). La demande de cette dernière s'est notablement accrue depuis environ 1960, l'augmentation du prix du pétrole entraînant une intensification de la consommation locale de viande et le pèlerinage à La Mecque multipliant le nombre des consommateurs. Mais l'importance du marché saoudien a attiré d'autres producteurs et d'autres vendeurs que les Somaliens qui détenaient jusque-là un quasi monopole, en particulier l'Australie fournit une part du marché actuel de l'Arabie saoudite, elle concurrence la production somalienne et empêche celle-ci de se tourner vers une intensification. Ce phénomène n'est pas unique: le ravitaillement en viande de grandes villes comme Abidjan consiste en partie aujourd'hui en viande congelée importée d'Argentine ou de Nouvelle-Zélande. Et, en Afrique centrale, l'Afrique du Sud fournit, illégalement mais dans les faits, une part du marché dans le domaine alimentaire (viande, fruits et légumes en particulier). Certains conditionnements sont imprimés en *afrikaans*, d'autres portent l'indication «Conditioned in Botswana» et contiendraient des productions sud-africaines.

Ainsi après une extension considérable du marché de la viande en Afrique et dans les pays très proches géographiquement due à l'accroissement de la population, à celle des villes, à la généralisation des bouchers y compris dans les villages et sur les petits marchés et à la raréfaction du gibier, on assiste, au moins dans les grandes villes, à une concurrence forte d'autres pays producteurs qui, jusque-là, avaient négligé le marché intérieur africain, le jugeant sans doute trop peu important ou rendu difficile par les problèmes de transport et de conservation de la viande. Car si les producteurs de viande africains ont à lutter avec une concur-

rence extérieure dont la technologie est à la base de la compétitivité, ils sont en revanche mieux adaptés au mode le plus général de la consommation africaine, c'est-à-dire qu'ils fournissent le bétail sur pied et la viande est consommée fraîche ou, dans certaines régions, fumée ou simplement séchée au soleil. Alors que la viande congelée importée nécessite des installations et, à domicile, des congélateurs qui ne se trouvent quelque peu répandus que dans les plus grandes villes. Toutes les régions productrices de bétail en Afrique se trouvent confrontées aux mêmes problèmes de concurrence, après avoir affronté les mêmes difficultés dans les décennies passées, en particulier la dégradation des pâturages due à l'érosion, aux années de sécheresse qui ont entraîné une diminution générale du couvert végétal et à l'extension des zones cultivées en cultures vivrières ou de rente. L'élevage semble toujours repoussé là où l'agriculture ne peut être pratiquée et donc dans des zones écologiquement difficiles. Une exception existe toutefois: la percée des éleveurs peuls et de leurs zébus dans les régions humides d'Afrique centrale, en particulier en République centrafricaine, grâce aux apports vétérinaires qui permettent aujourd'hui aux zébus de survivre dans les zones infestées par les trypanosomes.

Les difficultés écologiques graves, la compétition pour l'espace entre villes et campagnes d'une part et entre agriculture et élevage d'autre part et, enfin, la concurrence internationale sur leurs marchés locaux comme à l'exportation sont des conditions majeures de l'organisation de l'élevage que connaît aussi bien la Somalie que les autres pays producteurs de bétail en Afrique. Il n'y a donc pas lieu de traiter l'Afrique de l'Est comme une entité distincte de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, même si chaque région ou chaque pays connaît aussi, bien entendu, des spécificités.

Les différentes oppositions ou difficultés auxquelles sont confrontées les sociétés d'éleveurs d'Afrique ne sont pas sans générer des initiatives positives : ainsi il est possible que la concurrence avec d'autres pays producteurs de viande induise une amélioration de la productivité des élevages africains ainsi qu'une meilleure rentabilité des circuits commerciaux qui, déjà, par le passé, ont démontré leur capacité d'adaptation. Quant à la compétition pour l'espace entre agriculture et élevage, si elle repousse celui-ci toujours plus loin, elle engendre aussi, et elle a engendré dans l'histoire de ces populations et de leurs voisines, des pratiques de complémentarité soit chez les pasteurs (alors agro-pasteurs) eux-mêmes soit entre eux et des populations d'agriculteurs: fumure des champs qui accroît la productivité (sauf en cas de trop grande sécheresse), contrats de fumure (échange de fumure contre rémunération ou nourriture), utilisation de résidus agricoles pour les animaux (chaumes de céréales, fanes de haricots et d'arachide, et, plus récemment graines de coton). Quant aux difficultés écologiques que constituent la sécheresse, la baisse du niveau des nappes phréatiques, l'érosion des sols et la diminution du couvert végétal, elles font actuellement l'objet de multiples combats aussi bien localisés que de très grande envergure géographique et financière (barrages et irrigation) avec des succès très variables dont il convient, toutefois, de ne pas minimiser certains aspects ou expériences positifs

comme on a trop tendance à le faire dans une critique générale de l'idéologie et des réalisations du développement, même si celles-ci incitent fortement à des commentaires négatifs.

Mais il est à regretter que l'imagination soit peu présente dans la conception et la pratique du développement: ainsi des projets de conception et de financement internationaux sont reproduits pratiquement à l'identique à l'échelle mondiale, dans des environnements écologiques et sociaux totalement différents. Par exemple, pour la Nouvelle-Calédonie (2) la division du travail pastoral proposée est la même qu'au Niger alors que dans le premier cas l'élevage a été importé par les Européens et qu'il est donc récent alors que chez les éleveurs nigériens, la tradition pastorale est millénaire (peut-être pluri-millénaire): dans les deux cas, est suggérée une division spatiale et professionnelle entre «pays naisseurs» (les zones les plus arides) et «ranchs d'embouche». Nulle part cette dichotomie n'a réussi à s'imposer dans les faits et à intéresser les éleveurs: elle continue à être projetée. En effet, les projets de développement de l'élevage sont bien, à notre avis, ce qu'ils expriment être et ne se réfèrent qu'à l'élevage lui-même, et selon des critères de production et d'organisation uniquement occidentaux, et en rien aux sociétés d'éleveurs sans lesquelles, pourtant, ils ne peuvent fonctionner. Malgré des similitudes qui autorisent le comparatisme, chaque substrat humain garde sa spécificité due en partie à son histoire propre et à celle de ses voisins ainsi qu'aux conditions concrètes de sa production actuelle: environnement écologique (eau et pâturages et les droits fonciers qui s'y rapportent), débouchés économiques de la production pastorale, activités complémentaires, etc.

C'est pourquoi, nous nous proposons de porter en Somalie notre expérience professionnelle antérieure chez les Peuls: longs terrains chez les Peuls du Burkina Faso et du Niger et enquêtes et séjours plus brefs chez d'autres groupes peuls au Mali, au Nigéria et, dans un environnement humide, en République centrafricaine (3) Nous y avons travaillé particulièrement sur les thèmes suivants: perception et utilisation de l'espace et organisation foncière pastorale et agro-pastorale. Les conditions historiques et écologiques de l'accès à l'espace pour chacun des groupes pastoraux somaliens nous paraissent constituer un thème préalable à toute recherche sur l'élevage et le développement de celui-ci.

Il nous semble important d'apporter la précision suivante: des mythes sur l'origine des Peuls se sont constitués aussi bien chez les Européens que chez les Peuls eux-mêmes. Ces derniers, dont l'islamisation est, pour certains groupes, attestée depuis le 11<sup>e</sup> siècle au Sénégal actuel et qui, pour d'autres, ont adopté l'islam à différentes périodes de ce millénaire avant, lors d'un *jihad* au début du 1<sup>er</sup> siècle, d'entraîner l'ensemble des Peuls et une partie de leurs voisins dans l'adhésion à la religion du Prophète, ont aujourd'hui un mythe d'origine qui les fait descendre du Prophète lui-même. Ce mythe en a un autre, européen cette fois, comme parallèle: ayant constaté d'une part un certain nombre de similitudes (physiques et dans la production pastorale et le mode de vie dit nomade) entre les pasteurs d'Afrique de l'Est, et particulièrement ceux de Nubie, et les Peuls et d'autre part une ressemblance entre tous ces pasteurs

accompagnés de leurs zébus et les fresques du Tassili des Ajjer (environ 7 000 avant Jésus-Christ), certains observateurs sont allés au-delà des constatations pour imaginer à travers le temps et à travers l'espace une migration des Peuls d'est en ouest par le Sahara (pas encore desséché) qui aurait précédé leur migration d'ouest en est, la seule attestée historiquement aussi bien par les écrits des voyageurs arabes que par les traditions orales et écrites des Peuls eux-mêmes (l'origine mecquoise étant donnée sans détail et sans suite).

Nous n'allons, pour notre part, pas en-deça du 11<sup>e</sup> siècle et de l'origine occidentale (rives du fleuve Sénégal) des Peuls pour la considération de leurs mouvements migratoires, ne répertoriant, à l'occasion, les mythes d'origine qu'en tant que tels et estimant que les hypothèses sur les migrations transsahariennes d'est en ouest des Peuls sont pour le moment insuffisamment fondées: elles laissent de côté trop de temps et trop d'espace dont il n'est pas rendu compte. Il nous paraît dangereux pour la réflexion scientifique d'avoir transformé les hypothèses des uns en certitudes pour les autres comme nous avons eu à l'observer maintes fois. C'est pourquoi, ces précisions nous ont paru nécessaires: c'est donc auprès de contemporains peuls et somalis que nous nous proposons de poursuivre nos travaux en nous attachant aux modalités locales et diverses de la production pastorale au sein d'une relative similitude entre toutes les sociétés de pasteurs d'Afrique.

#### NOTES

(1) Samatar A., « Merchant Capital, International Livestock Trade and Pastoral Development in Somalia », *California Journal of African Studies* (CJAS/RCEA) XXI, 3, 1987, pp. 355-374.

(2) Giry C. et Pillon P., « Réformes foncières et groupements d'élevage mélanésien en Nouvelle-Calédonie », *Journal de la Société des Océanistes*, 1987, n° 85-2, pp. 205-219.

(3) Kintz D., « La perception de leur environnement par les populations sahéliennes, UNESCO, *Etablissement humains et environnements socio-culturels*, n° 24, 1981, 106 p. ; « Pastoralisme, agro-pastoralisme et organisation foncière : le cas des Peuls », in *Enjeux fonciers en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1982, pp. 212-217 ; « L'analyse foncière face aux espaces africains dits traditionnels », in *Espaces disputés en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1986, pp. 339-347 ; « Peuls majoritaires, Peuls minoritaires », in *Pastoralists of the West African Savanna*, Londres, International African Institute, 1986, pp. 319-325 ; *Les éleveurs centrafricains. Leurs caractéristiques sociologiques et linguistiques*, Bangui, PNDE, 1988, 89 p.